



Bienvenue

Animatrice :

Corinne Daffix

Contrôleur de sécurité

Référente risques biologiques

Carsat Auvergne



Informations avant de commencer

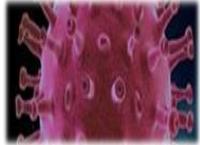
- Informations données en phase avec les connaissances actuelles (déc. 2020), source INRS
- Si les diapositives restent figées, pensez à actualiser la page 
- Un temps pour les questions

MESURES DE PRÉVENTION COVID 19 :

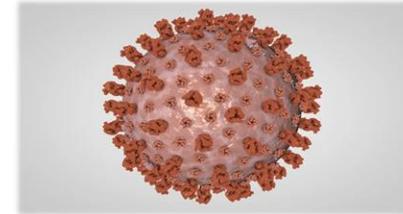
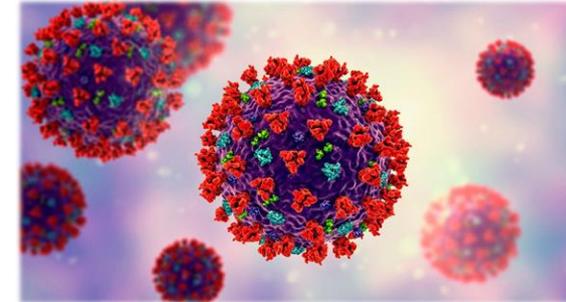
ZOOM SUR LE NETTOYAGE ET ALERTE SUR LES DISPOSITIFS DE DÉSINFECTION



Un historique encore d'actualité à ce jour !



SARS-CoV-2 : nouveau coronavirus identifié en décembre 2019 en Chine



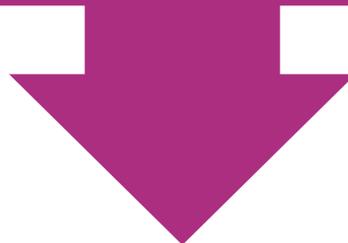
Transmission entre les individus

par inhalation

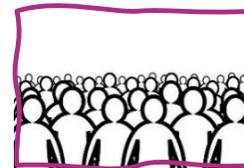
(éternuements, toux, discussions, aérosols dans espaces clos mal aérés)

par manuportage

(mains souillées en contact avec les muqueuses du visage)



COVID 19 : Nom donné par l'OMS pour désigner la maladie provoquée par le SARS-CoV-2



Depuis le 11 mars 2020 qualification en **Pandémie**

Quelques détails

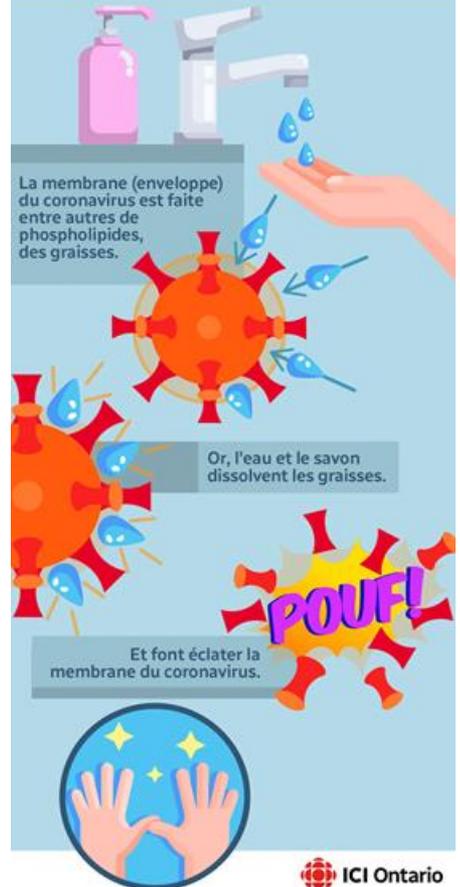
qui ne vous auront pas échappés !

SARS-CoV-2



- ✓ Virus à ARN enveloppé, membrane lipidique avec protéines de surface en forme de couronne
- ✓ Une survie de quelques heures sur des surfaces inertes sèches, jusqu'à 6 jours en milieu humide
- ✓ Une destruction de l'enveloppe lipidique du SARS-CoV-2 avec un tensioactif (savons, dégraissants, détergents, détachants)

L'eau et le savon : superhéros



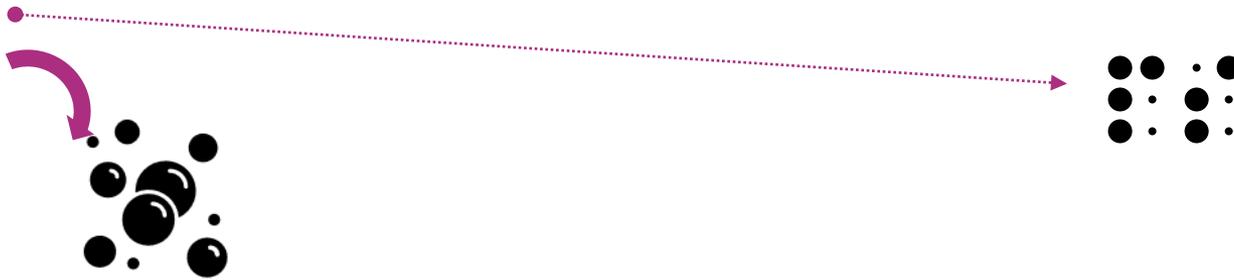
Quelques détails

qui ne vous auront pas échappés !



LA TRANSMISSION

Gouttelettes émises lors de la toux, les éternuements, par un **sujet infecté** (pas forcément symptomatique) :



Grosses gouttelettes :

- Inhalation à moins d'un mètre
- atteinte possible de la bouche, le nez ou les yeux d'une personne à proximité immédiate (1 m)
- sédimentation rapide sur les surfaces à proximité (risque possible de transmission par manuportage)

Petites gouttelettes :

aérosols en suspension dans l'air plus longtemps sur une plus grande distance.

- Inhalation d'aérosols accumulés dans des locaux mal aérés

Quelques détails



qui ne vous auront pas échappés !

LA TRANSMISSION

- Viabilité du SARS-CoV-2 sur les surfaces : quelques heures à quelques jours, selon le type d'environnement (température, humidité) et le type de surface



Pouvoir infectant diminue avec le temps



Possibilité de transmission à partir
de surfaces fraîchement contaminées
(par l'intermédiaire des mains touchant les muqueuses du visage)



Quelques détails

qui ne vous auront pas échappés !



LES CONSEQUENCES SUR LA SANTE



- Symptômes d'une infection respiratoire aiguë (fatigue, fièvre, douleurs musculaires, toux, difficultés respiratoires...)
- Formes sévères possibles notamment pour les personnes avec certaines maladies chroniques préexistantes ainsi que les personnes âgées
- Maladie Professionnelle (tableau RG n°100)

Quelques détails

qui ne vous auront pas échappés !

Les gestes barrières et les mesures de distanciation physique sont indispensables pour se protéger de la maladie.



Mesures barrières au travail

- Limitez les déplacements et les contacts au strict nécessaire, évitez les rassemblements.
- Respectez une distance de sécurité d'au moins 1 mètre (2 mètres si possible) avec les collègues, les clients et les fournisseurs.
- Salutez vos collègues sans leur serrer la main, sans leur faire la bise et sans accolade.
- Lavez-vous régulièrement les mains avec de l'eau et du savon ou utilisez une solution hydroalcoolique.
- Portez un masque. Une fois le masque bien ajusté, ne pas le toucher.
- Toussez ou éternuez dans votre coude, mouche-vous et cachez dans un mouchoir en papier que vous jeterez immédiatement à la poubelle.

www.ifrs.fr

Mesures barrières au travail Réunion

- Évitez les réunions en présentiel.
- Si une réunion est indispensable en présentiel :
 - Limitez le nombre de participants.
 - Limitez la durée de la réunion.
 - Limitez l'interaction avec les autres.
 - Limitez les échanges de matériel.
 - Salutez vos collègues sans leur serrer la main, sans leur faire la bise et sans accolade.
- Portez un masque.
- Lavez-vous les mains avant et après la réunion.
- Évitez la salle de conférence.

www.ifrs.fr

Mesures barrières au travail Repas et pause

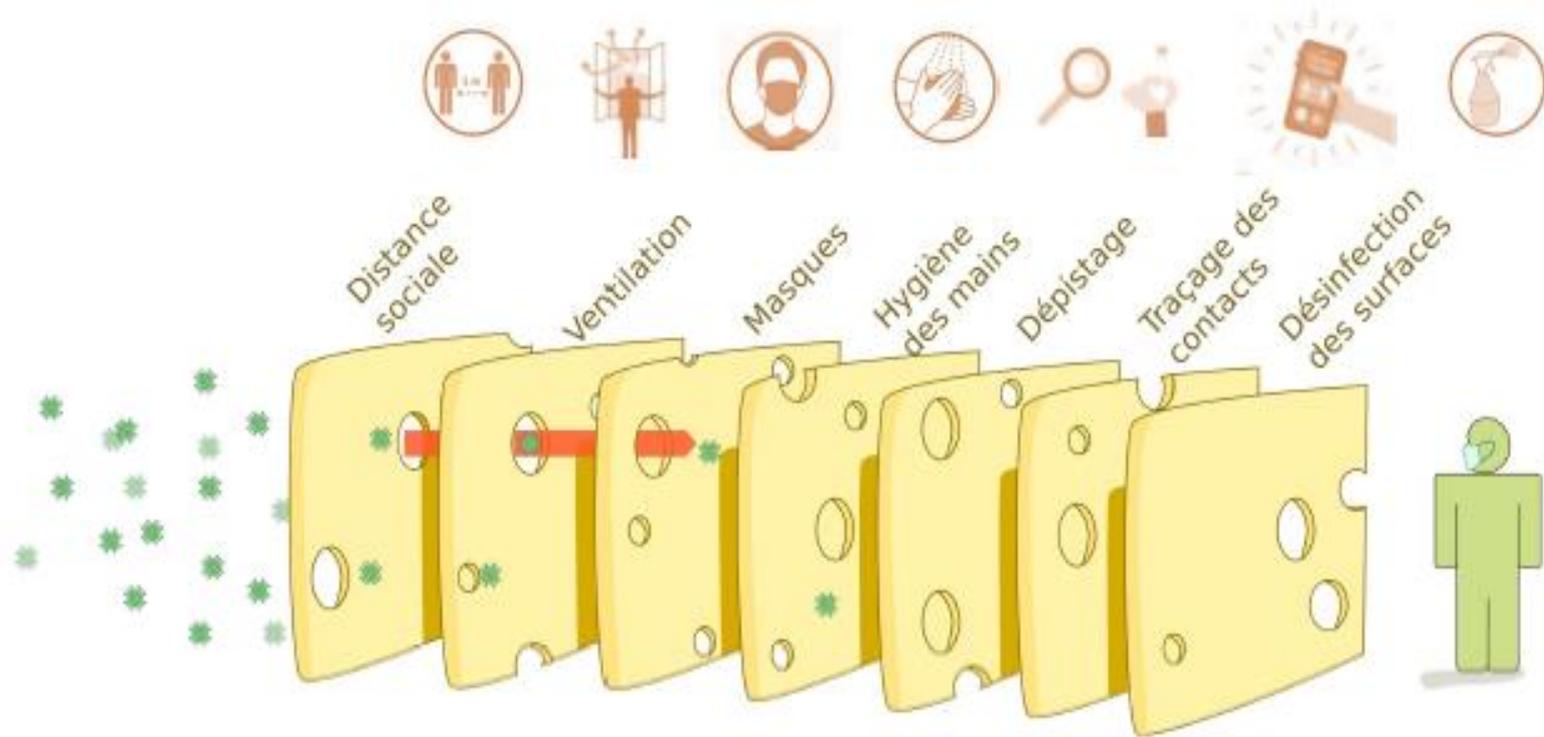
- Évitez les rassemblements de personnes et évitez les tables partagées à disposition.
- Respectez les règles d'hygiène personnelle.
- Portez un masque.
- Lavez-vous les mains avant et après le repas.
- Évitez la salle de restauration.
- Évitez les pauses communes.
- Évitez les pauses communes.
- Évitez les pauses communes.

www.ifrs.fr



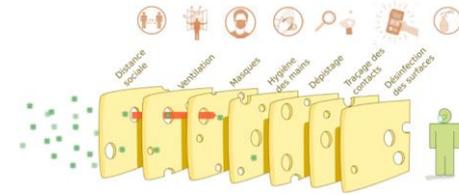


Mesures de prévention générales face au virus SARS-CoV-2



Modèle de James Reeson (ou en emmental)
Source : Ian M. MacKay. Traduction : Nathalie Clot

Aucune mesure individuelle n'est
parfaitement efficace



Distanciation physique

Respect des **distances minimales (plus d'un 1 mètre, au mieux 2 mètres)** entre les personnes



Dans les espaces communs intérieurs et extérieurs du bâtiment



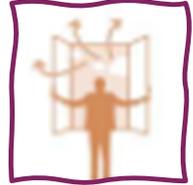
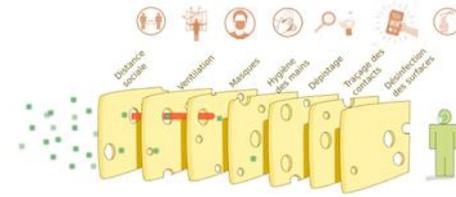
Identification du nombre de personnes autorisées dans les zones de travail suivant les organisations définies et la capacité à respecter cette distanciation physique



Le télétravail doit être privilégié autant que possible



Mesures de ventilation



- **aérer régulièrement les locaux en ouvrant les fenêtres**, même en présence d'une ventilation mécanique
- limiter les vitesses d'air au niveau des personnes
- ne pas obstruer les entrées d'air, ni les bouches d'extraction
- maintenir la ventilation pour les bâtiments équipés d'un système de ventilation mécanique simple flux ou double flux
- maintenir l'apport d'air extérieur et arrêter si possible le recyclage dans le cas des bâtiments équipés d'une centrale de traitement d'air

• [Ventilation, chauffage, climatisation : quelles précautions prendre contre la Covid-19 ?](#) Focus INRS, octobre 2020

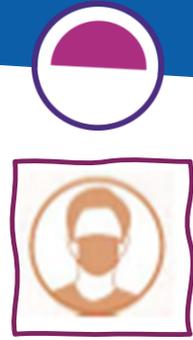
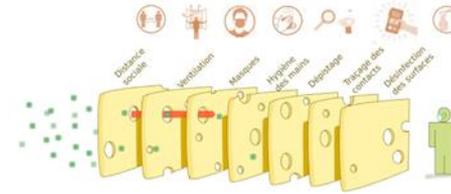
• [Usage des ascenseurs en période de pandémie Covid-19. Quels risques ? Quelles mesures de prévention ?](#) Focus INRS, septembre 2020

Port du masque

Masques alternatifs (filtration de particules de 3 μm cat 1 à 90 % et cat 2 à 70 %)

Masque chirurgicaux (filtration 3 μm type I à 95 % et type II à 98 % (type IIR pour la chirurgie))

FFP (filtration à 0,3 - 0.6 μm pour FFP1 à 80 % et FFP2 à 94 %)



Brochure INRS ED 6392

MASQUES ET PRÉVENTION DE LA TRANSMISSION DU COVID-19



Principaux usages

ED 6392
Mai 2020

Ce document rassemble et synthétise les principaux usages des masques proposés dans le cadre de la prévention de la transmission du COVID-19. Pour chaque masque sont indiqués certains caractéristiques de filtration, les marquages, ainsi que les masques répondant à d'autres normes et pouvant être utilisés en remplacement.

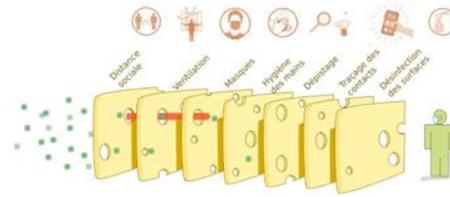
Tableau 1. Principaux usages de différents types de masques dans la prévention de la transmission du COVID-19

Usage dans la prévention de la transmission du COVID-19	ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI)		MASQUES À USAGE MÉDICAL (également appelés masques chirurgicaux)			MASQUES ALTERNATIFS (également appelés masques à usage non sanitaire, masques grand public)	
	FFP2*	FFP1*	Type IIR*	Type II	Type I	Catégorie 1	Catégorie 2
	<p>Réservé en priorité aux professionnels de santé lors de certains actes à risque d'aérosolisation, ou lors de manœuvres au niveau de la sphère respiratoire et ORL (par exemple : prélèvement naso-pharyngé, intubation, extubation, ventilation mécanique, aspirations, ventilation non invasive, kinésithérapie respiratoire, actes aérosolisants en chirurgie dentaire)</p>	<p>- Professionnels en contact rapproché avec le public (agents d'accueil, agents de caisse, agents des forces de l'ordre...) - Professionnels dans les situations où la distance de sécurité d'un mètre ne peut être respectée (y compris les transports en commun)</p>	<p>- Professionnels de santé dans des blocs opératoires ou dans d'autres installations médicales aux exigences similaires</p>	<p>- Professionnels de santé en dehors des indications du masque FFP2 - Personnes chargées des premiers secours et en charge du transport sanitaire - Professionnels intervenant auprès de personnes fragiles en particulier en EHPAD - Prestataires de services et distributeurs de matériel intervenant auprès d'une personne en état grave ou vertébral - Personnes présentant des signes d'infection respiratoire évocant un COVID-19 ou patients confirmés COVID-19, lors de tout contact qui ne peut être évité avec un tiers - Personnes à risque de forme grave de COVID-19, lors de leurs déplacements</p>	<p>- Professionnels en contact rapproché avec le public (agents d'accueil, agents de caisse, agents des forces de l'ordre...) - Professionnels dans les situations où la distance de sécurité d'un mètre ne peut être respectée (y compris les transports en commun) - Personnes présentant des signes d'infection respiratoire évocant un COVID-19 ou patients confirmés COVID-19 lors de tout contact qui ne peut être évité avec un tiers - Personnes à risque de forme grave de COVID-19, lors de leurs déplacements</p>	<p>- Professionnels en contact rapproché avec le public (agents d'accueil, agents de caisse, agents des forces de l'ordre...) - Professionnels dans les situations où la distance de sécurité d'un mètre ne peut être respectée (y compris les transports en commun)</p>	<p>- En milieu de travail pour les contacts intermédiaires et non évitables, avec des collègues par exemple Attention, le masque de catégorie 2 n'a d'utilité que si toutes les personnes en présence portent un masque (de catégorie 2 ou de protection supérieure).</p>

Le plus important :

- Port du masque généralisé
- Ajustement du masque
- Respect des règles d'hygiène pour le manipuler

Lavage des mains

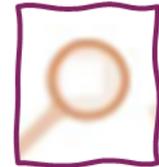


Tensioactif (savon liquide...)

Gel Hydroalcoolique (ex Concentration en éthanol :

au moins 60 % en masse recommandée ou 70 % pour l'isopropanol)

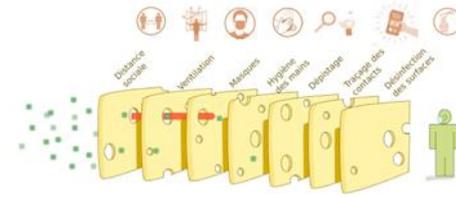
Dépistage, traçage et isolement



Rôle des entreprises dans la stratégie nationale de dépistage :

- Relayer les messages des autorités sanitaires : ne pas se rendre sur son lieu de travail si symptômes ou sujet contact avéré
- Mettre en place un protocole en cas de survenue d'un cas sur le lieu de travail lui permettant de rejoindre rapidement le domicile
- Collaborer avec les autorités sanitaires dans le cadre du contact tracing ou pour l'organisation d'une campagne de dépistage en cas de détection d'un cluster
- Proposer aux salariés volontaires des actions de dépistage dans le respect du secret médical

Nettoyage ou désinfection ??



FAIRE LA DIFFERENCE

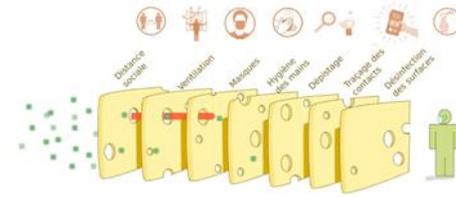
Nettoyage : un tensioactif (savons, détergents, dégraissants, détachants) solubilise les lipides de l'enveloppe du Sras-CoV-2

➡ suffit pour inactiver le virus Sars-coV-2

Désinfection : un désinfectant réduit le nombre de micro-organismes présents à un niveau jugé approprié (suivant une norme, avec diminution de la concentration de 4 Log, soit 10 000 fois)

La règle est qu'une désinfection ne se fait que sur une surface ayant subi un nettoyage au préalable pour permettre au produit d'agir pleinement.

Nettoyage ou désinfection ??



FAIRE UN CHOIX : nettoyage ou nettoyage-désinfection

Selon le risque de contamination d'une surface

Risque évalué en fonction de l'affluence et de l'usage des surfaces

Surfaces à faible
risque de contamination

Surfaces à fort
risque de contamination

Nettoyage

Nettoyages répétés

Nettoyage-désinfection



Nettoyage ou désinfection ??

NETTOYAGES REPETES : INTERET

Multiplier les **essuyages** des surfaces très utilisées avec un tensioactif (plusieurs fois par jour par frottement avec des lingettes imbibées de produits contenant un tensioactif)



Maîtrise de la contamination des surfaces tout au long de leur utilisation

Diminution du risque chimique (par rapport à un désinfectant)

Evite de provoquer une résistance des microorganismes aux désinfectants

ED 6347
Nettoyage des locaux de travail
Que faire ?





Nettoyage ou désinfection ??

SI NECESSAIRE : QUE PEUT ON DESINFECTER ?

- ✓ En répondant à des méthodes normalisées : des surfaces lisses et la surface des mains (GHA)
- ✓ Sans possibilité d'évaluation de l'efficacité par une méthode normalisée : certaines surfaces poreuses (études faites sur certaines matières)
- ✓ **Impossibilité de désinfecter de l'air**
(uniquement possibilité d'épuration par filtration des particules)

Nettoyage ou désinfection ??



SI NECESSAIRE : DESINFECTION DE SURFACE ?

Quels procédés de désinfection des surfaces :

- Par essuyage humide avec un désinfectant
- Par trempage dans une solution désinfectante
- Par friction (mains) avec un produit désinfectant
- Par lavage (textile) avec un désinfectant
- Par diffusion d'agents biocides par voie aérienne (DSVA) 

DSVA en première intention et en routine : déconseillée dans la lutte contre la COVID-19.



Nettoyage ou désinfection ??

SI NECESSAIRE : QUEL DESINFECTANT CHOISIR ?

- Le désinfectant doit répondre à une norme NF EN 14 476
- Définir un bon protocole de désinfection
- Evaluer les risques
(voir ED 6188 : La désinfection des surfaces en laboratoire de biologie)

Des études ont mis en évidence que les substances suivantes avaient une activité contre les Coronavirus humains :

- hypochlorite de sodium (eau de Javel) à 0,1 % de chlore actif,
- peroxyde d'hydrogène (eau oxygénée) à 0,5 %,
- éthanol à 70 %,
- isopropanol (ou butan-2-ol) à 70 %



Nouvelles techniques de désinfection

Beaucoup de nouvelles innovations ou de techniques réadaptées pour faire face au SARS-coV-2 :

Des normes à respecter, efficacité ? Risques supplémentaires ?
Désinfection excessive ?

✓ **La vapeur**

Les dispositifs de désinfection par la vapeur (DDV) doivent revendiquer une activité virucide, selon la norme NF T72-110

Efficacité du DDV dépendant de nombreux facteurs (pression, température, type d'accessoire, distance entre l'accessoire et la surface à traiter, vitesse de passage)

Ex : pour les défroisseurs de textiles, pas de protocole permettant de revendiquer une activité biocide de ces appareils.

Capacité de la pression de vapeur émise par les défroisseurs à mettre en suspension dans l'air les micro-organismes potentiellement présents sur les surfaces ?



Nouvelles techniques de désinfection



✓ Les UV-C

UV-C : utilisés dans le milieu hospitalier, laboratoire, agroalimentaire

Dispositifs devant répondre à la norme NFT 72-281

Pour les personnels exposés au rayonnement UV-C, les risques pour la santé sont importants :

Au niveau de la peau : "coup de soleil" allant du simple érythème à des lésions plus importantes.

Au niveau des yeux : inflammation de la cornée...

Afin de protéger le personnel, le code du travail fixe des Valeurs Limites d'Exposition (VLE).

Une exposition de quelques minutes de la peau ou des yeux à 1,5 m d'une lampe standard (15w = fréquemment rencontrée sur le marché) amènerait à un dépassement de la VLE journalière.



Nouvelles techniques de désinfection



✓ L'ozone

Efficacité du dispositif qui reste à démontrer

Risque chimique : concentrations d'ozone générée préoccupantes pour la santé des personnes qui se trouveraient à proximité du local traité (irritations peaux, yeux et muqueuses, lésions pulmonaires, troubles neurologiques)

Deux valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) indicatives ont été publiées pour l'ozone



Utilisation dans les véhicules avec une machine à ozone autonome (aspire l'oxygène et expulse du trioxygène)

Nouvelles techniques de désinfection



✓ Les ions d'argent

Risque non nul avec les nanoparticules proche des voies respiratoires ?
Intérêt par rapport au nettoyage ?



*Masque autodésinfectant antibactérien 99 % nano ion argent / coton tissus serré
Tissu antibactérien intelligent*

✓ Les tunnels de désinfection

S'apparente à une technique de DSVA (déconseillée par l'OMS)
Risque pour les personnes (ozone, UV-C, désinfectants, ions d'argent...)

Une désinfection de surface n'empêchera pas une personne infectée d'émettre des particules virales



Des portiques de désinfection à l'ozone ou solution hydrogénée... qui enlèvent la charge virale sur vos vêtements lors de votre passage.

Nouvelles techniques de désinfection



Conclusion :

- Vérifier l'efficacité sur SARS-coV-2 (norme, rapport d'essai)
 - diminution virale de 4 Log
 - action rapide en 5 min

- Evaluation des risques à faire

- Evaluer la nécessité

Toujours nettoyer avant de désinfecter :

un tensioactif (savons, dégraissants, détergents, détachants) suffit à détruire l'enveloppe lipidique du SARS-coV-2



Intérêt limité d'une désinfection

(sauf lorsque les surfaces sont jugées très contaminées par le SRAS-CoV-2)

- Priorité à la désinfection par essuyage, DSVA déconseillée)



COVID-19 ET PRÉVENTION EN ENTREPRISE

SOMMAIRE DU DOSSIER

- ▶ Ce qu'il faut retenir
- ▶ Modes de transmission et effets sur la santé
- ▶ Prévention
- ▶ Du télétravail imposé en situation exceptionnelle à un télétravail qui se prolonge
- ▶ Suivi de l'état de santé des salariés
- ▶ Foires aux questions
- ▶ Publications et outils

▶ Dossier complet (PDF 1,6 Mo)

- Foire aux questions (Covid 19 et entreprises, masques de protection respiratoire et risques biologiques, nettoyage en entreprise, risques liés au COVID-19 lors de travaux sur des matériaux contenant de l'amiante)
- Focus juridiques (obligation des employeurs et des salariés en période de pandémie...) et focus sur la ventilation chauffage climatisation
- Webinaire avril 2020

NOUVEAU WEBINAIRE INRS

« Covid-19 : point et conseils pour la prévention en entreprise »
le 21 janvier 2021 à 10 heures

Lien INRS : <https://www.inrs.fr/footer/agenda/webinaire-covid19-conseils-prevention.html>

Lien pour s'inscrire :

<https://attendee.gotowebinar.com/register/3442095229289557006>





Espace Entreprise de la Carsat Auvergne

Pour toutes questions,
recherches, documentations,
et
commandes de publications

Contactez : **Sylvie Baudiment**
offredoc@carsat-auvergne.fr

04 73 42 70 19



Merci de votre attention
Place aux questions